

2011, une année de

Le HCR commémorera plusieurs anniversaires importants en 2011, après avoir célébré son 60^e anniversaire à la fin de l'année 2010. Les principaux instruments juridiques internationaux sur la protection des réfugiés et la réduction des cas d'apatridie entreront respectivement dans leur 60^e et 50^e année, et 150 ans se seront écoulés depuis la naissance du premier Haut Commissaire pour les réfugiés de la Société des Nations.

LA COMMÉMORATION DE CES ÉVÉNEMENTS marquants donnera au HCR l'occasion de placer la problématique du déplacement forcé et de l'apatridie au centre de l'attention internationale. Si des progrès considérables ont été accomplis au cours des décennies qui ont suivi l'adoption de ces textes fondamentaux, l'environnement de protection devient aujourd'hui plus complexe et de nouveaux défis ne cessent de surgir.

Le HCR s'est fixé un certain nombre d'objectifs ambitieux pour ces commémorations. Il entend notamment sensibiliser l'opinion publique et créer une solidarité avec les personnes déplacées de force et les apatrides, susciter un appui plus vigoureux, ainsi que de nouvelles adhésions, aux Conventions sur l'apatridie, et en définitive, réaffirmer les

valeurs et les principes fondamentaux de la protection internationale, consolider le régime de protection existant et promouvoir une nouvelle dynamique de protection. Si ces objectifs sont atteints, les nouvelles approches, les nouvelles recommandations et les nouveaux engagements qui se feront jour au cours de ce processus pourraient constituer un pacte mondial pour la protection, apte à guider la communauté internationale pendant les dix prochaines années.

Des campagnes thématiques seront lancées dans les médias, notamment sous forme de publicités télévisées, pour favoriser une meilleure compréhension de cette problématique au sein du public, créer une solidarité avec les personnes déplacées de force et les apatrides et promouvoir les objectifs du HCR. L'un des éléments clés de cette stratégie sera un nouveau site Internet interactif, qui donnera la parole aux réfugiés et aux apatrides.

8-9 décembre 2010

Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection

« Lacunes et réponses de protection », tel sera le thème du quatrième Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection, qui se déroulera à Genève les 8 et 9 décembre 2010. Les principaux sujets abordés au cours de la réunion seront les lacunes dans le cadre de la protection internationale et dans son application, la coopération internationale, le partage des charges et les approches régionales intégrées, ainsi que la réduction des cas d'apatridie et la protection des apatrides.

commémorations

Rentrer chez soi et prendre un nouveau départ dans la vie : la fin du siècle a été marquée par un exode de réfugiés originaires du Timor oriental. Après qu'une force internationale ait rétabli l'ordre, bon nombre de déplacés ont regagné leur foyer avec l'aide du HCR.

HCR / M. KOBAYASHI / 1999

14 décembre 2010

60^e anniversaire du HCR

Le 14 décembre 2010, le HCR rendra hommage à son personnel et à son attachement aux objectifs de l'Organisation, lors d'une commémoration interne, organisée par et pour les collaborateurs du Haut Commissariat à travers le monde. Une importante manifestation se déroulera au Siège, en complément d'autres événements organisés par les bureaux de pays et les bureaux régionaux.

10 octobre 2011

150^e anniversaire de la naissance de Fridtjof Nansen

Le 150^e anniversaire de la naissance de Fridtjof Nansen, le premier Haut Commissaire pour les réfugiés de la Société des Nations, sera célébré le 10 octobre 2011. Ceci donnera au HCR l'occasion de rappeler les valeurs fondamentales qui guident les interventions humanitaires destinées à remédier aux problèmes de réfugiés et à d'autres défis du déplacement forcé.

7-8 décembre 2011

Réunion ministérielle des États parties

L'événement clé du calendrier de commémorations sera une réunion ministérielle des États parties à la Convention de 1951 sur les réfugiés et/ou au Protocole de 1967, ainsi qu'à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Les États qui ne sont pas signataires de ces instruments seront également invités, en qualité d'observateurs. La réunion, qui se tiendra à Genève les 7 et 8 décembre 2011, sera également une « cérémonie des traités », durant laquelle les États auront la possibilité d'officialiser leur adhésion aux Conventions pertinentes. Ils pourront aussi s'engager à prendre des mesures concrètes pour traiter

des problèmes spécifiques de déplacement ou d'apatridie, et formuler des recommandations novatrices.

Les travaux destinés à préparer la réunion des États parties se répartiront en quatre catégories : réunions et consultations à Genève, consultations et activités sur le terrain, événements à l'échelon régional et tables rondes impliquant des experts. Ce vaste processus de consultation fera appel à la participation des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des experts, des réfugiés et des apatrides, qui pourront ainsi faire entendre leur voix.